







Communiqué de presse CGT, FO Missions Métiers Statut Salaires des Ouvriers des Parcs et Ateliers

Les organisations syndicales des Ouvriers des Parcs et Ateliers CGT et FO rappellent leur opposition à toute forme d'attentisme ou de surdité du gouvernement sur l'ensemble des sujets relatifs aux Ouvriers des Parcs et Ateliers. Cet immobilisme conduit au demeurant à la perte de compétences techniques et d'expertises, vitales pour le fonctionnement, la sécurité et la continuité des services publics. Il positionne aussi les Ouvriers des Parcs et Ateliers dans une situation d'extinction. Une des raisons de ce blocage est le programme Action Publique 2022 dont l'un des objectifs principaux est de privatiser, d'abandonner les missions de service public.

Nos organisations renouvellent leur appel au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire d'ouvrir sans plus attendre le chantier d'évolution statutaire, gage d'un avenir pour tous les Ouvriers des Parcs et Ateliers.

Elles appellent le ministère à créer à partir des propositions des organisations syndicales, une nomenclature des missions, métiers et qualifications, jusqu'ici inexistante pour les Ouvriers des Parcs et Ateliers, et indispensable pour déterminer les missions de service public.

Elles dénoncent depuis plus d'un an également le caractère illégal et scandaleux de notre grille de salaire dont les taux horaires des 3 premiers niveaux de classifications sont en dessous du SMIC.

Par conséquent, il est urgent de prendre des mesures salariales avec une revalorisation complète de la grille des salaires qui attend toujours l'accord du Ministère de l'Action et des Comptes Publics.

Elles refusent:

- le programme Action Publique 2022 qui va peser sur le dossier d'orientation statuaire des OPA en prévoyant le recours accru à des contractuels dans la fonction publique
- La privatisation des missions de service public
- l'extension de nos missions techniques à d'autres catégories de personnels

Face à un tel constat et à des interlocuteurs qui ignorent systématiquement nos sollicitations sur l'avenir des Ouvriers des Parcs et Ateliers, nos organisations syndicales appellent à un processus d'action par :

une journée de grève et un rassemblement à Paris le 21 juin 2018.

devant le Ministère de l'Action et des Comptes Publics

Elles appellent le gouvernement à :

- mettre en application les revendications des Ouvriers des Parcs et Ateliers
- ouvrir un vrai chantier permettant de pérenniser les missions, les effectifs, les règles statutaires
- renforcer l'attractivité de l'emploi des Ouvriers des Parcs et Ateliers par une amélioration du pouvoir d'achat.